



VILLE DU BOUSCAT

DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance ordinaire du 25 JANVIER 2011

**DOSSIER N° 14 :**

DEMANDE DE SUBVENTION AU  
SDEEG POUR  
L'AMENAGEMENT DES RESEAUX  
RUE PIERRE CURIE  
MISE EN SOUTERRAIN DES  
RESEAUX D'ELECTRIFICATION

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 25 Janvier 2011

**Présents** : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. BLADOU, MME DESON, M. PASCAL, M. BARRIER, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

**Excusés avec procuration** : M. FARGEON (à M. JALABERT), MME THIBAUDEAU (à M. PRIGENT), M. VALLEIX (à M. QUANCARD), M. LAMARQUE (à MME COSSECQ), MME TRAORE (à MME MADELMONT), MME ROCHARD (à M. PRIKHIDKO)

**Absent** : MME BEGARDES

**Secrétaire** : M. BLADOU

**DOSSIER N° 14 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG POUR  
L'AMENAGEMENT DES RESEAUX RUE PIERRE CURIE  
MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION**

**RAPPORTEUR : M. JUNCA**

Dans le cadre de la programmation voirie 2011, la Communauté Urbaine de Bordeaux, 7° Circonscription Voirie, en accord avec la Ville du Bouscat, a prévu des travaux d'aménagement de chaussée de la rue Pierre Curie.

Dans le cadre de ces travaux, la ville du Bouscat souhaite procéder à l'enfouissement des réseaux électriques.

Pour ce faire, il est possible d'obtenir auprès du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), au titre de l'article 8 du cahier des charges dudit syndicat, une aide financière de 60 % du montant H.T des travaux + maîtrise d'œuvre. Le plan de financement serait ainsi établi :

**Rue Pierre Curie**

Montant H.T des travaux :	52 000,00€
Maîtrise d'œuvre 7 % :	3 640,00€
Montant Total H.T. :	55 640,00€
T.V.A. 19.6 %	10 192,00€
Montant T.T.C. :	65 832,00€
Participation Communale 40 % du H.T :	22 256,00€
Participation SDEEG 60 % du H.T :	33 384,00€

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre le dossier de demande d'aide financière auprès du Syndicat précité.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 25 Janvier 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET